

VIDE -GRENIER du 13 SEPTEMBRE 2025

FAMILLES RURALES de SAINT GERMAIN LA VILLE

Fiche d'inscription et d'identité

La loi n°87-962 du 30.11.1987 et les décrets n°88.1040 du 14.11.1988 fixent les conditions à appliquer pour la participation d'un vide-grenier, et en particulier les obligations qui incombent aux organisateurs. Pour nous permettre d'appliquer ces directives, veuillez remplir le questionnaire ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse domicile :

Code postal : Commune :

N° tél. :

Mail : @

N° de pièce d'identité :

Délivrée le :

Par la sous-préfecture ou préfecture de :

Je réserve :emplacement (s) de 3mètres

..... € Xemplacement =€

Joindre le règlement par chèque, à l'ordre de Familles Rurales de
Saint Germain la Ville

Vente au déballage organisée par FAMILLES RURALES DE SAINT GERMAIN LA VILLE

À St Germain la Ville, le 13 septembre 2025

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)

Prénom, Nom :

né(e) leà

domicilié(e) (Adresse complète)

..... , participant non
professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature.

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à , le

Signature